

Villedieu sur Indre, le 29/10/2022

Objet : Distribution Sacs OM

Cher(e)s Administré(e)s,

La distribution des sacs à ordures ménagères se déroulera, comme les années précédentes, à **la Salle Rousseau** :

- **Lundi 23 janvier 2023 de 9h00 à 12h00**
- **Mercredi 25 janvier 2023 de 9h00 à 12h00**
- **Samedi 28 janvier 2023 de 9h00 à 12h00**

En échange du coupon ci-dessous rempli et signé.

Ceux qui ne pourront se déplacer auront la possibilité de les faire prendre par une personne de leur choix à qui ils auront donné procuration (**remplir la partie concernée sur le coupon réponse**).

En vous remerciant de votre compréhension et votre collaboration, veuillez croire, **Cher(e)s Administré(e)s**, en l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Le Maire

Bruno MARDELLE



Coupon à présenter le jour de la distribution (à compléter obligatoirement)

✂ -----

DOTATION SACS ORDURES MENAGERES 2023

Nom et prénom : _____

Nom et prénom du conjoint : _____

Adresse : _____

Résidence principale Résidence secondaire Activité Professionnelle

Je suis : Propriétaire Locataire Depuis le : ___ / ___ / ___

☎ : _____ (Facultatif)

Nombre de personne au foyer :

1 pers 2 pers 3 pers 4 pers et + Résidence secondaire

(Toute modification au sein de votre foyer doit être signalée à nos services avec un justificatif : déménagement, naissance, décès... - Les renseignements ci-dessus seront vérifiés et mis à jour lors de la facturation de votre redevance OM)

Donne procuration à _____ pour retirer ma dotation de sacs.

Date : ___ / ___ / ___

Signature :